

## Diminuer vos coûts en carburant – Règle n° 1

La première règle à respecter pour diminuer vos coûts en carburant, c'est l'éducation et la formation ! En effet, les chauffeurs et les utilisateurs de vos véhicules sont les premiers concernés en ce domaine. Ce sont eux qui ont le  **pied sur la pédale d'accélération**  de vos véhicules.

Une formation appropriée pour eux peut  **améliorer le rendement et l'économie de carburant** . Chaque fois qu'ils démarrent le moteur de vos véhicules, vos chauffeurs doivent être informés adéquatement du fait qu'ils peuvent contrôler la consommation d'essence.

À cet égard, les accélérations brusques, les excès de vitesse, ainsi que le fait de laisser le moteur tourner inutilement au neutre sont parmi les causes les plus fréquentes de gaspillage de l'essence.

Pour pouvoir mettre en application la  **Règle n° 1** , prenez la peine de faire préparer un cours de formation pour vos chauffeurs. Ajoutez à ce cours soit un  **incitatif**  pour y participer, soit une  **récompense**  pour ceux dont le rendement ou l'économie d'essence a montré une nette amélioration.

**Cela mérite attention !**

(Source : AWWDA)

© Tous droits réservés

*Gilles Doyon*

**Gilles Doyon, avocat**

**7191, place Jean-Desprez**

**Montréal (Québec) H1K 5A6**

**Téléphone : (514) 943-2222**

**Télécopieur : (438) 380-2297**

**Courriel : [gilles.doyon@videotron.ca](mailto:gilles.doyon@videotron.ca)**